Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_4_7-DE

COMMUNE D'OLLIOULES - DEPARTEMENT DU VAR
DELIBERATION DE LA COMMUNE D'OLLIOULES

N° 26/01/4.7

SEANCE DU 26 JANVIER 2026
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE 26 JANVIER à 18 HEURES

NOMBRE DE CONSEILLERS			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
33	28	3	2

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLLIOULES s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI, Maire.

PRESENTS :

Robert BENEVENTI*, Christine DEL NERO, Michel THUILIER, Dominique RIGHI, Laetitia QUILICI*, Michel OLLAGNIER, Carine GINZAC, Didier MARTINA-FIESCHI, Delphine GROSSO, Guy PHILIPPEAUX, Nadine ALESSI, Jean-Louis PIERACCINI, Robert ARPINO, Antoine VACCARO, Patrick APARICIO, Thierry AKSOUL, Nathalie PESCHARD-LAUZIERE, Philippe CASTILLO, Valérie MASSENET, Katell LE BLEIZ, Hélène CAREN, Stanislas ROQUEBERT, Julien ROCCHIA, Benoit ADET, Anaïs HATRET, Christian BERCOVICI, Claudie CARTEREAU-ZUNINO, Catherine MAGADDINO

REPRESENTES :

Nicole BERNARDINI représentée par Laetitia QUILICI
Brigitte CREVET représentée par M. le Maire
Ombeline LOMPRE représentée par Michel THUILIER

ABSENTS :

Florence GARRONE
Patrick JOLI

Secrétaire de séance : Anaïs HATRET

* Mme Laetitia QUILICI et M. le Maire sortent de la salle et ne participent pas au vote

VOTE :
UNANIMITE : OUI **POUR** : **CONTRE** :
ABSTENTION(S) : **BLANC(S) et NUL(S)** :

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var au titre de l'axe 2 des aides aux communes pour « les travaux de confortement du gymnase Aldo Piemontesi » (année 2025)

Madame DEL NERO, 1ère adjointe au Maire, informe l'assemblée que la commune sollicite le Conseil Départemental du Var pour l'attribution de l'enveloppe restante au titre de l'année 2025 sur l'Axe 2 « Aides aux communes » pour l'opération « Travaux de confortement du gymnase Aldo Piemontesi ».

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 083-218300903-20260126-DEL26_01_4_7-DE

A la suite d'un diagnostic sollicité par les services de la commune d'Ollioules pour anticiper sur la future rénovation énergétique du gymnase complexe sportif Aldo Piemontesi, une déficience structurelle significative de la structure bois du bâtiment a été mise en évidence par le diagnostiqueur. La ville a pris la décision de fermer le bâtiment au public par arrêté 36-2025 du 5 septembre 2025 dans l'attente de la réalisation urgente de travaux de confortement.

Un bureau d'études structures bois a été sollicité afin de réaliser en urgence un dossier de confortement de la charpente bois et la reprise partielle de la couverture pour supprimer les infiltrations d'eau de pluie en bas de versant côté façade sud-est sur l'équipement, permettre sa réouverture et donc son utilisation par les associations sportives ollioulaises.

Le coût global H.T. des travaux de confortement est estimé à 129.495,99 €. Pour cela, la Commune sollicite le Conseil Départemental du Var au titre de l'Axe 2 intitulé « Aides aux communes » pour l'année 2025 afin de supporter ces travaux non prévus à son budget selon le plan de financement prévisionnel H.T. suivant :

Conseil Départemental du Var	100.000,00 €
Ville d'Ollioules (autofinancement)	29.495,99 €
TOTAL H.T.	129.495,99 €

L'ASSEMBLEE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la politique d'aide en faveur des communes « Axe 2-Aides aux communes » déployé en 2025 par le Conseil Départemental du Var pour les projets en investissement,

OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,
APRES DELIBERE,

1. SOLLICITE pour l'année 2025 le Conseil Départemental du Var au titre de l'Axe 2 intitulé « Aides aux communes » pour l'opération « Travaux de confortement du gymnase Aldo Piemontesi » afin d'obtenir une aide financière d'un montant de 100.000 €.

2. AUTORISE Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande d'aide financière et à signer tous documents relatifs.

LE MAIRE
Robert BENEVENTI

MAIRIE D'OLLIOULES 3 (Var)

Le ou la secrétaire de séance